

# La Lettre du CETAPI

Centre d'Etudes Techniques Apicoles des Pays de la Loire

## L'Édito

C'est une saison paradoxale qui se termine. D'un côté, nous l'avons commencée dans la morosité en apprenant les pertes hivernales énormes de nos collègues bretons. Des membres du CETAPI ont participé à l'arrivée du convoi mortuaire à Rennes le 30 avril devant la chambre d'agriculture. La page s'est tournée avec la transhumance de solidarité organisée, par la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels, mi-octobre à Quiberon. Près de 300 essaims donnés par des apiculteurs de toute la France, qui montrent que les apiculteurs savent se serrer les coudes dans la difficulté.

D'un autre côté, nos cheptels ligériens n'ont pas trop souffert de l'hiver, et malgré un printemps qui s'est fait attendre, nous avons passé une année agréable, fatigante mais agréable. Fatigante car il a fallu soulever les hausses plus que ces dernières années, agréable car les fûts et les ruches sont pleins de miel en cette fin de saison. L'année aura été marquée par une magnifique miellée d'acacia et une belle miellée de blé noir. La miellée d'été aura été correcte et, chose très agréable, nous n'avons pas connu de véritable trou de miellée entre le colza et la ronce. Seule la miellée de châtaignier aura été décevante.

Nous pouvons être d'autant plus satisfaits de cette année, en écoutant les collègues du sud-ouest, notamment, qui ont connu un printemps pluvieux et, du coup, des miellées plus faibles.

C'est maintenant l'heure de se retrouver entre les différents travaux d'hiver. La première journée d'échange s'est déroulée le 4 octobre chez Yves et Anne MONCHATRE. Leur accueil a permis aux apiculteurs présents d'échanger sur leur bilan annuel respectif dans une ambiance conviviale. Merci à eux ! Pour 2018, la dernière journée se déroulera chez Frank Aletru, en Vendée, pour une journée terrain axée notamment sur la production de candi. Venez nombreux !

L'actualité du CETAPI est marquée par le changement d'animatrice. Maureen doit se consacrer aux actions du CIVAM. Nous la remercions chaleureusement pour son travail rigoureux, pour sa gentillesse et sa souplesse ! Nous souhaitons la bienvenue à Marianne qui prend le relais à partir de maintenant.

La pertinence des actions du CETAPI se confirme par l'accueil de nouveaux membres. N'oubliez jamais qu'une association ne vit pas sans l'implication de ses membres. Le conseil d'administration est ouvert à de nouvelles têtes et nouvelles idées ! L'assemblée générale se déroulera à Montrelais (44) le 24 janvier 2018. Au plaisir de vous retrouver !

Jean-François CHAUVEL, Vice-Trésorier

## SOMMAIRE

### Retour sur les temps forts du CETAPI P.2

- Partenariat avec le CIVAM AD 49 : changement d'animatrice au CETAPI
- Formation « J'analyse ma dernière saison apicole pour mieux préparer la suivante » chez Anne et Yves Monchâtre le 04/10/18

### Du côté de la filière apicole P.4

- Lutte contre le cynips du châtaigner
- Thierry Cocandeu, apiculteur à Courbeveille (53) : Comment je réussis à prendre des congés au cours de la saison apicole

### Mieux connaître les adhérents du CETAPI P.11

- Yves et Anne Monchâtre, apiculteurs à Ste Jamme Sur Sarthe (72) : des entrepreneurs devenus apiculteurs

### Les prochains rendez-vous du CETAPI P.14



Source image : MiraGuerquin

## **Partenariat avec le CIVAM AD 49 : changement d'animatrice au CETAPI**



Après trois ans et demi d'animation du CETAPI, je passe le relais à Marianne.

Pourquoi ? Parce que mes autres missions au CIVAM Agriculture Durable 49 se développent : en particulier, j'accompagne un nouveau groupe d'éleveurs de bovins autour de la conduite du pâturage et de la réduction des intrants. Je ne peux désormais plus tout faire.

J'ai d'ores et déjà transmis en très grande partie la mission à Marianne, qui est arrivée fin septembre ; je reste à quelques mètres de son bureau, ce qui permet un passage de relais dans les meilleures conditions.

Je me suis plongée avec grand plaisir dans l'animation de votre association. J'y ai découvert la diversité de vos pratiques apicoles, j'ai appris beaucoup sur l'abeille. J'y ai surtout fait de belles rencontres : avec les membres du Conseil d'Administration du CETAPI, avec tous les apiculteurs-trices qui ont participé à la vie de l'association. Merci à vous !

Je souhaite bonne route à vous tous ! Je serai très heureuse de vous recroiser ici ou là.

Maureen



C'est un plaisir pour moi de prendre le relais sur l'animation du CETAPI. Arrivée fin septembre, j'ai déjà pu rencontrer certains d'entre vous lors du Conseil d'Administration qui a eu lieu le 9 octobre et de la formation du 4 octobre dernier.

Mes missions précédentes m'ont permis de développer des compétences d'accompagnement et de gestion de projet en lien avec des agriculteurs qui souhaitent s'engager dans des pratiques plus respectueuses de l'environnement. De formation ingénieur agronome, j'ai travaillé 6 mois comme auditrice en agriculture biologique chez Ecocert, puis deux ans et demi à la Chambre d'Agriculture de Bretagne avec pour mission principale l'animation du programme d'actions agricoles sur un bassin versant dans l'objectif de reconquête de la qualité de l'eau.

Depuis fin septembre, j'ai rejoint le CIVAM Agriculture Durable 49, en tant qu'animatrice technique en agriculture durable. Mes principales missions sont les suivantes :

- ✓ L'animation du CETAPI
- ✓ L'accompagnement individuel et collectif vers des systèmes autonomes et économes sur des bassins versants du Maine et Loire
- ✓ L'organisation de journées techniques à destination d'agriculteurs et de scolaires

Pour le moment, je n'ai pas de compétences techniques en apiculture mais je suis curieuse de découvrir l'apiculture, une autre vision du monde agricole à laquelle je suis habituée et pourtant bien complémentaire.

Au plaisir de vous rencontrer, d'échanger et d'apprendre à vos côtés.

Marianne

## **10 apiculteurs étaient présents à la formation «Analyser la dernière saison apicole pour mieux préparer la suivante »**

Le 4 octobre dernier était organisée une journée de formation chez Anne et Yves Monchâtre à Ste Jamme sur Sarthe.

L'objectif de la matinée était d'échanger sur les résultats techniques des deux dernières saisons apicoles via le partage de quelques indicateurs de production : nombre d'essaims et de colonies hivernées et pourcentage de pertes, taux de réussite des essaims de renouvellement, production de miel par colonie en production, répartition des différents types de miellées dans la production totale.



*Echanges en sous-groupes sur les résultats techniques de la dernière saison apicole*

Un temps d'échanges a suivi sur les questions/réactions qu'avaient pu avoir chacun des sous-groupes, notamment sur :

- Quelles sont vos motivations pour transhumer ?
- Quels facteurs jouent sur la production de miel de tournesol ?
- Quel est le bon moment pour la récolte du miel ?

En début d'après-midi, le groupe a pu visiter l'activité d'Anne et Yves Monchâtre (présentée dans la rubrique « mieux connaître les adhérents du CETAPI »).

La fin de la journée a été consacrée aux problèmes rencontrés par les apiculteurs et la co-construction de solutions. Deux thématiques ont été abordées en sous-groupes :

- Quels repères techniques pour optimiser son hivernage ?
- Comment diminuer la charge de travail en pleine saison apicole ?



*Visite de l'activité d'Yves et Anne Monchâtre*

Le bilan de cette journée est positif : la journée était marquée par le nombre important de jeunes installés/ en cours d'installation dans le groupe (3/10), ce qui a entraîné des échanges riches et variés. Il a également été souhaité de renouveler cette journée « analyse de la dernière saison apicole » tous les ans, afin de permettre aux nouveaux installés ou en cours d'installation de bénéficier de l'expérience des plus anciens, et aux plus anciens de remettre leur(s) pratique(s) en questions.

## **La lutte biologique contre le Cynips du Châtaignier : Un pari en passe de réussir**

**Article de Gérald Guédon, Directeur scientifique de la FREDON Pays de la Loire**

*Le Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*) est une micro-guêpe originaire de Chine. Une phase de son cycle biologique se déroule au sein de galles formées au niveau des bourgeons du châtaignier au printemps. Ces galles affectent ainsi la croissance de l'arbre. En raison de ses impacts sur l'économie agricole et l'environnement, l'insecte est classé danger sanitaire de catégorie 2 par l'arrêté du 15 décembre 2014 (relatif à la liste des dangers sanitaires pour les espèces végétales). Cela peut donner lieu à des actions de prévention, de surveillance et de lutte à l'initiative des acteurs directement touchés par la problématique, sous l'égide de l'Organisme à Vocation Sanitaire pour le domaine végétal, à savoir Polleniz (réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire).*

### **Les principaux impacts du cynips**

Les galles formées obstruent des canaux transportant la sève vers les extrémités des châtaigniers et par voie de conséquence altèrent la fonction primaire de l'activité photosynthétique nécessaire au développement de ces dernières. Cela a pour effet d'entraîner un ralentissement de la croissance de l'arbre et, à long terme, sa mort. D'un point de vue économique, les principaux secteurs touchés par ce ravageur sont la castanéiculture (production de châtaignes), la sylviculture (bois de chauffage, piquets, charpente, ébénisterie, menuiserie, etc.) et l'apiculture (production de miel de châtaigniers).



*Cynips du châtaignier – Source : Miel du Tam (Site Internet)*

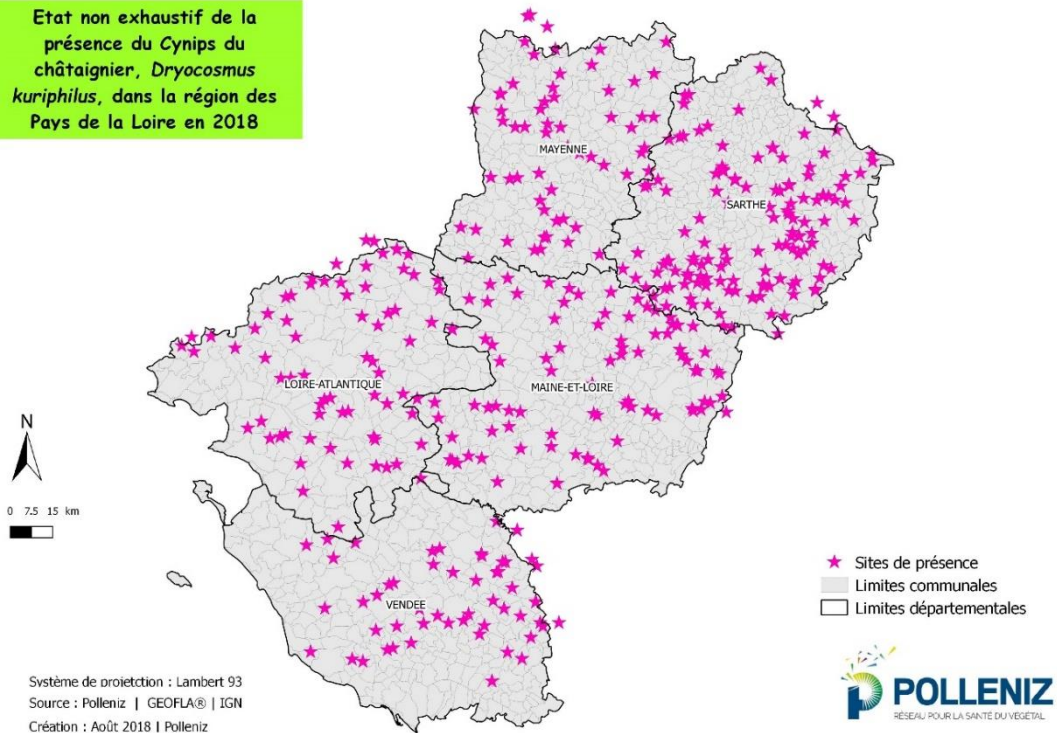


*Galles de cynips sur un jeune rameau de châtaignier  
(Source : M. GOUDET, INRA)*

### **Son arrivée en Pays de la Loire**

Le Cynips du châtaignier est arrivé en France en 2005, envahissant la plupart des régions françaises en l'espace de 10 ans. En Pays de la Loire, il est entré par le sud de la Sarthe en 2011, puis a gagné le Maine-et-Loire en 2012. Il est à présent observé dans toute la région (Cf. figure ci-après réalisée à partir d'une prospection de 321 sites de châtaigniers sur la région en 2018). L'inquiétude devant l'arrivée de ce nouveau bio-agresseur ne s'est pas manifestée chez les propriétaires forestiers mais plutôt chez les apiculteurs sarthois. En effet, ceux-ci ont observé une diminution du nombre de fleurs induisant une baisse de production du miel de châtaigniers. Cette dernière constitue l'une des quatre principales miellées produites annuellement sur leur département et représente en moyenne 40 % du volume global de miel récolté.

Etat non exhaustif de la présence du Cynips du châtaignier, *Dryocosmus kuriphilus*, dans la région des Pays de la Loire en 2018



Système de projection : Lambert 93  
 Source : Polleniz | GEOFLA® | IGN  
 Création : Août 2018 | Polleniz



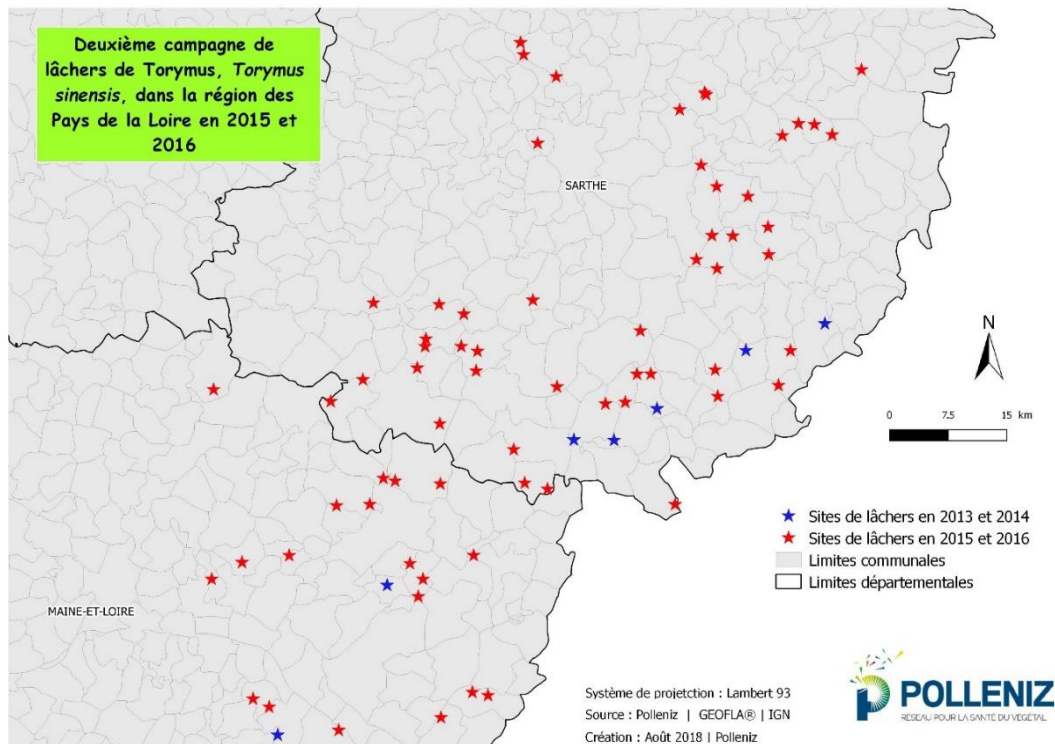
### Quel moyen de lutte contre ce ravageur ?

Ce sont les chercheurs japonais qui furent les premiers à étudier le Cynips du châtaignier et observer les conséquences de son impact sur l'économie du pays. A la suite de quoi, ayant découvert son ennemi naturel, *Torymus sinensis*, également originaire de Chine, ils ont mis en place une lutte biologique utilisant cet auxiliaire pour réguler la population de cynips. Il s'avère que les cycles de vie de chacune de ces deux espèces sont particulièrement bien synchronisés. *Torymus* se nourrit des larves du Cynips pour se développer, ce qui en fait un parasite spécifique du ravageur.

A partir de 2010, l'INRA de Sophia Antipolis (Provence-Alpes-Côte-D'azur), observant les effets bénéfiques de cette lutte sur la santé et le développement des châtaigniers au Japon, a décidé de l'appliquer sur le territoire national. Lorsque le Cynips du châtaignier est arrivé en Pays de la Loire, l'INRA a souhaité tester cette méthode à partir de 2013, en se donnant deux objectifs : réguler ce ravageur mais aussi étudier les interactions qui pouvaient s'établir entre les deux espèces. Un troisième objectif en a découlé, celui de suivre d'éventuelles interactions entre *Torymus* et les différents écosystèmes (forestiers, bocagers...) possédant des châtaigniers.

### La mise en place de la lutte biologique en Pays de la Loire de 2013 à 2017

Une première campagne de lâchers de *Torymus* (femelles adultes) a été réalisée par l'INRA, en collaboration avec Polleniz, dans le sud de la Sarthe en 2013 (4 sites), puis dans la Sarthe (5 sites dont 2 identiques) et le Maine-et-Loire (2 sites) en 2014. A la demande des apiculteurs professionnels, à travers leur structure CETAPI, une deuxième campagne de lâchers de *Torymus* a été réalisée par Polleniz (en partenariat avec le CETAPI, le GDSA 72, la Chambre d'Agriculture 72 et la FDGDON 72). Ces lâchers ont été réalisés sur 49 sites en Sarthe et 20 dans le nord du Maine-et-Loire, successivement en 2015 et 2016. La figure suivante récapitule les lâchers réalisés sur 4 ans.

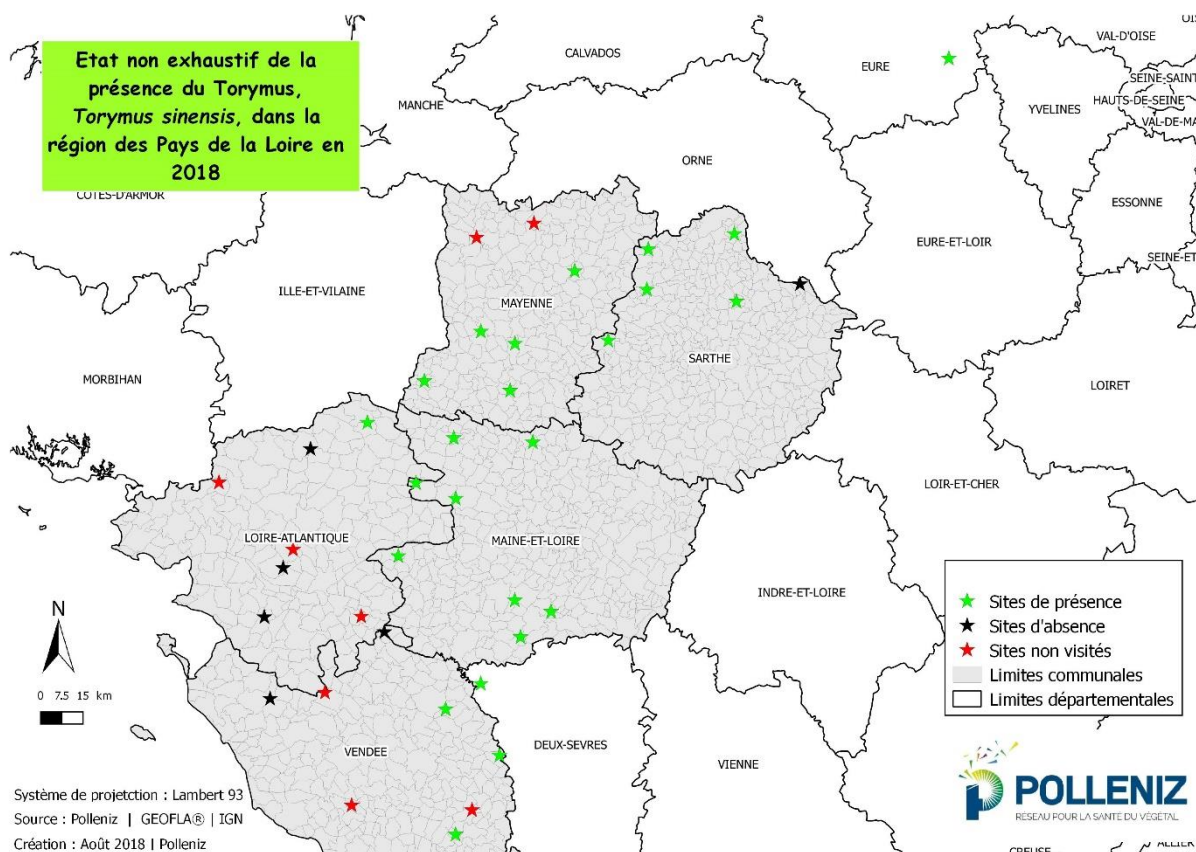


## Evaluation de la dispersion du *Torymus* sur la région

En 2017, Polleniz a procédé à des récoltes de galles sèches de cynips sur 19 sites localisés dans la Sarthe et le Maine-et-Loire. A cela se sont ajoutés 5 lots de galles envoyés par des particuliers et apiculteurs. L'analyse journalière des émergences de *Torymus* a été faite en laboratoire sur tous ces lots durant le mois d'avril 2017. La présence de la micro-guêpe parasitoïde a été confirmée pour 22 des 24 sites.

En 2018, 20 sites ont pu être prospectés en avril 2018. De plus, Polleniz a reçu 8 lots de galles sèches en provenance d'apiculteurs et de particuliers. Le nombre d'adultes mâles et de femelles émergés ont été notés pour chaque lot dans le but de calculer les pourcentages de présence du *Torymus* pour chaque site concerné et de pouvoir ainsi comparer les chiffres obtenus avec ceux des suivis qui pourraient être réalisés les années suivantes. Cela a permis de confirmer la présence du *Torymus* dans 24 des 28 sites analysés.

La figure ci-dessous dresse un état non exhaustif de la présence du *Torymus* en Pays de la Loire, en fonction des deux années d'investigation de sa dispersion.



## En conclusion

***Cinq années après les premières introductions de *Torymus*, il est possible de dire que l'auxiliaire s'est durablement installé en Pays de la Loire, que sa dispersion dépasse largement les secteurs de lâchers de femelles adultes de *Torymus*, et que selon toute probabilité, il devrait poursuivre sa dispersion, dans les zones où il est déjà présent, mais également dans les zones dites « blanches » que sont la Vendée et la Loire-Atlantique, dans la mesure où son hôte, le *Cynips du châtaignier*, est présent sur quasiment tout le territoire ligérien.***

Il serait cependant intéressant de confirmer cette évolution par des suivis conjoints des populations de *Cynips* et de *Torymus* sur les trois années à venir. Tout en y incluant un suivi des éventuelles interactions entre *Torymus sinensis* et les différents écosystèmes (forestiers, bocagers...) possédant des châtaigniers. Car cela n'a pas été encore fait.

## Remerciements

Nous tenons à remercier d'une part les apiculteurs qui ont cru en la lutte biologique contre les *Cynips* du châtaignier, d'autre part Pierre Salmon, stagiaire en Master 2 au sein de Polleniz, qui a fait un très beau travail sur l'état des lieux de la dispersion et de la lutte biologique contre le *Cynips* en Pays de la Loire. Nous lui devons tous les résultats et les cartographies présentés dans cet article.

● *Rédacteurs de l'article : Gérald Guédon (Directeur scientifique Polleniz), Pierre Salmon (Stagiaire Polleniz)*

# Comment je réussis à prendre des congés au cours de la saison apicole ?

*Témoignage de Thierry COCANDEAU, apiculteur professionnel en Mayenne*

Les vacances d'été ; c'est un sujet qui est régulièrement abordé lors de nos conversations entre collègues apiculteurs. Pour ma part, je dois vous dire que j'aurais bien du mal à m'en passer à cette période. Ce break estival me permet de recharger les batteries avant d'aborder la fin de saison des récoltes de miel et la mise en hivernage. Mais avant de pouvoir me mettre les doigts de pieds en éventail, je dois m'organiser et anticiper mon travail pour la saison.

Pour cela je me fixe des objectifs annuels :

- ✓ Mes objectifs de production en miels (printemps, acacia, été, tournesol et sarrasin).
- ✓ Mes objectifs en élevage : 200 essaims soit 30/35 essaims par semaine pendant 6/8 semaines.

## La production de miel

A ce jour, environ 350 ruches 10 cadres Dadant me permettent de produire l'ensemble du volume de miel qui est mis en pot et vendu sur Laval et les environs. Je travaille seul toute l'année à l'exception de la période d'avril à début mai où un stagiaire du CFPPA de Laval m'accompagne dans mon travail de mise en route (transvasement des essaims hivernés, pollinisation de vergers, pose et récolte des hausses, début de l'élevage). Toutes les ruches de production sont installées en rucher de 15 colonies en sédentaire et situées à un maximum de 25 km de la miellerie. J'organise deux transhumances dans l'année : une sur l'acacia avec une trentaine de ruches sur la Touraine et une autre sur le sarrasin en Bretagne.

## L'élevage au fil du temps

A mes débuts, à partir du 15/20 avril sur la miellée de colza, je constituais mes essaims sur ruche de production les plus développées en leur retirant deux cadres avec leurs abeilles. J'y introduisais une cellule prête à naître quelques jours après. Je les constituais aussi à partir de ruches déclassées (ou des non valeurs) et repérées au printemps. J'étais satisfait des résultats mais pas du temps que j'y passais, sans compter le temps de trajet qu'il me fallait pour aller d'un rucher à l'autre pour rechercher ce potentiel d'élevage. Il me fallait trouver une méthode d'organisation plus rationnelle... Pour ce faire, je me suis inspiré de la technique et de l'emploi du temps de Joseph HOUTIN, maître en matière d'élevage.

La méthode est de créer tous les essaims sur un même rucher à partir de ruches maintenues très populeuses du 20 avril (au plus tôt) jusqu'au 15 juin (au plus tard), soit environ 7/8 semaines d'élevage. Un arrêt des prélèvements de couvain est observé à la récolte de printemps où la somme de travail au rucher et à la miellerie est trop importante donc je stoppe l'élevage pendant 2 semaines.



## L'organisation d'aujourd'hui : la création du rucher d'élevage et l'emploi du temps

Ce rucher se situe à 5 minutes de la miellerie pour permettre la proximité et le suivi de ces colonies (surveillance de la nourriture et du risque d'essaimage). Chaque année, ce rucher vide en sortie d'hiver est redémarré avec **40 des plus beaux essaims hivernés de l'année précédente. Il me faut la crème de la crème pour l'élevage.** Ces colonies sont installées en poste de 2 en épi comme sur le parking !



Colonies en épis 2 par 2 – Photo de T. COCANDEAU

En parallèle, je démarre deux éleveuses en ruchettes superposées avec des essaims hivernés et d'une reine marquée. Chaque mardi après-midi, elles reçoivent chacune d'elles 3 barrettes de 12 cupules avec larve. Le lundi matin de la semaine suivante (j+6), ces cellules royales sont relevées et comptabilisées (nbr de cellules égal nbr d'essaims à faire) puis placées en couveuse à l'atelier.

Le lundi et le mardi sont dédiés à l'anticipation et la préparation des ruchettes 6c (cadres de cire gaufrée et partition) qui serviront à créer les essaims de la semaine.

Le mercredi et/ou le jeudi sont consacrés à la création de ces petites colonies. Cela me laisse une fenêtre de temps pour la mise en pot, le travail sur les ruchers et l'imprévu familial...

Les ruchettes se composent d'un cadre de cire gaufrée mis en rive, d'un cadre de réserve, d'une partition et d'un autre cadre de cire gaufrée qui sera mis en remplacement du cadre de couvain retiré de la ruche donneuse. A mon arrivée sur le rucher d'élevage, je distribue 2 ruchettes au pied de chaque donneuse. Et le travail commence...

J'ouvre la ruche, vérifie la population (environ 6/9 cadres de couvain), je prélève mon cadre de couvain fermé sans abeilles et le place dans la ruchette positionnée au pied de la ruche sur laquelle je travaille. Je ne me soucie pas de la reine puisque le cadre prélevé est secoué sur la ruche. Je resserre le couvain, y replace le cadre de cire gaufrée mis de côté dans la ruchette. Je place une grille à reine Nicot sur la ruche et la ruchette sans son fond au-dessus. Une planchette de bois ou deux ardoises de toit est placée pour compenser la largeur de la ruchette sur le corps de ruche. Voilà mon essaim est fait en 5 minutes sans stress ! Pendant la nuit, les abeilles vont faire le reste à savoir l'équilibrage en population de cette nouvelle famille.



Rucher d'élevage – Photo de T. COCANDEAU

Le vendredi matin vers 6 heures du matin, les abeilles ne sortent pas encore et la fraîcheur matinale me permet d'avoir des abeilles bien grappées et en quantité suffisante, j'ôte la ruchette de la ruche à couvain, lui remets son fond et la met fermée dans le camion. Je poursuis ce travail sur l'ensemble du rucher. Je les transfère sur mon rucher de fécondation éloigné de 8 km de ce dernier. J'ouvre les ruchettes à leur arrivée. En début d'après-midi, je prélève et contrôle les cellules royales (à j+10) dont j'ai besoin et les transporte en glacière chaude. Je les distribue avec un protecteur Nicot dans chacune des ruchettes. Je referme l'ensemble de son nourrisseur couvre cadre rempli de 2 litres de sirop 50/50 et je note la date de la série sur son toit isolé. Je n'y retouche pas du tout pendant un mois, dame nature fait le reste. **Ces opérations sont répétées chaque semaine de façon identique pour respecter l'objectif de départ.**

Au bout d'un mois, je commence le contrôle des essaims sur couvain fermé cela me donne une idée de la qualité de ponte de la reine. Je les agrandis en fonction de la dynamique de la population et de la météo à venir. Je nourris si besoin d'un sirop 50/50. A la mi-juin, je me suis déjà donné une idée de la réussite de mon année d'élevage. Si l'année est satisfaisante et que toutes mes ruchettes sont peuplées d'abeilles, j'arrête l'activité d'élevage au 15 juin comme prévu. Les derniers contrôles de ponte seront effectués avant le début des congés d'été au 15 juillet. Au début du mois de juin, si je constate que le compte n'y est pas, je rectifie le tir par un achat de reines fécondées chez un collègue éleveur en Limousin.



Ruche et ruchette – Photo de T. COCANDEAU

### **Les vacances approchent...**

Comme je vous l'ai déjà expliqué précédemment, il faut que l'élevage soit fini au 15 juillet et que toutes ces jeunes colonies soient autonomes, ça c'est ok et réalisé ! Et pour la production de miel ? En Mayenne, la miellée d'été n'est pas encore finie, les filles bossent encore... L'extraction attendra mon retour début août. Les ruches à l'acacia sont restées sur place pour récolter un miel toutes fleurs d'été à dominante tournesol, elles attendront mon retour aussi. Les ruches sur sarrasin sont mise en place début juillet et récoltées en septembre. Je crois ne rien avoir oublié... Ah si ! Me voilà fin prêt à profiter de deux semaines de congés en famille et à l'ombre du parasol. Sauf cas de force majeur et en fonction des années, il m'arrive de fractionner mes quinze jours en deux pour refaire un tour des essaims à mi congés mais je dois vous dire que c'est rare.

***Les vacances : c'est comme la sieste c'est sacré !!!***

● *Rédacteur de l'article : Thierry Cocandea, apiculteur professionnel à Courbeville (53) et Vice-Président du CETAPI*

## > MIEUX CONNAITRE LES ADHERENTS DU CETAPI

### **Anne & Yves Monchâtre : des entrepreneurs devenus apiculteurs.**

Tous deux issus du monde agricole, ils s'en évadent rapidement : Yves quitte tôt le lycée pour notamment travailler dans une entreprise de manutention où il va développer des compétences en logistique. Anne et Yves montent ensuite une première entreprise d'auto-école qu'ils revendent au bout de 3 ans. Préférant reprendre un établissement déjà en place dans le but de l'améliorer, ils rachètent une auto-école proche de la faillite, qu'ils garderont 17 ans. De cette expérience, ils retiennent le goût de la pédagogie, l'envie de se former et de partager avec les autres. Leurs compétences commerciales se développeront, par la suite, lorsqu'ils rachètent un bar-tabac et créent une brasserie. C'est pour eux un gros challenge, car il y a de nombreux métiers à apprendre et un volume de travail important : « quand les clients entrent à 7h, il faut être prêt et pros ». Cette aventure durera 5 ans.

Suite à cette expérience, ils recherchent une entreprise dans l'objectif de prolonger ce qui est fait pour ensuite la repenser à leur manière. Durant cette période, quelques ruches ont fait leur place au fond du jardin. Dans l'attente d'un nouveau projet, Yves suit une formation au rucher-école du Mans et s'informe beaucoup sur internet (api-services). En amateurs, ils revendent leur surplus de production de miel en 2011 et créent un compte bancaire spécifique pour leur vente de miel. Leur banquier leur parle d'un apiculteur professionnel qui entretient des ruches sur son terrain boisé et qui cherche à céder son activité, créée 10 ans auparavant.

#### **Leur installation en apiculture**

En septembre 2011, Anne et Yves rencontrent ainsi Gérard. Ils sont enthousiastes en découvrant cette entreprise et une semaine plus tard, ils décident de reprendre l'activité. Dès l'hiver 2011, ils commencent leur activité en miellerie par la mise en pot et la vente du miel. Au 1er janvier 2012 Gérard prend sa retraite et au 2 janvier, Anne et Yves sont sur les marchés. Très présent au début (chaque semaine), Gérard, apiculteur pédagogue qui sait montrer les choses essentielles, leur laisse progressivement la main en venant de moins en moins souvent puis en appelant juste pour prendre des nouvelles. Anne et Yves ont appris à se trouver des repères, se faire confiance, toujours en échangeant beaucoup avec des pairs, pour piloter cette nouvelle entreprise.



*Anne et Yves Monchâtre - Photos d'A. et Y. Monchâtre*

De cette activité, ils ont développé les bases existantes : installés avec 200 ruches, ils en ont maintenant 460. De même, ils ont gardé les points de distribution existants qui leur assuraient 50 % du chiffre d'affaire au début de leur activité. Actuellement avec 17 points de commercialisation, ils font 60 % de leur chiffre d'affaire via le semi-gros et 40 % via les marchés (3 marchés/semaine), avec le souhait de réduire un peu la part des marchés dû au temps pris par ce mode de commercialisation.

### Chiffres clés

2.5 UTH (Anne, Yves et un salarié saisonnier à temps plein sur 6 mois)

2 sites :

- Ste Jamme sur Sarthe : mise en pot du miel et espace de vente directe
- Bel Air (La Milesse) : stockage des ruches, élevage et ruches en attente

600 colonies dont 400 ruches en production :

- Rucher fixe : 20 ruches/rucher fixe.
- Transhumance : au minimum 40 ruches/rucher en transhumance (jusqu'à 140 pour un rucher sur acacia).

### Productions vendues

- Miel (100 % mis en pot)
  - ✓ Principales productions : colza, châtaigner, acacia, tournesol, toutes fleurs et tilleul.
  - ✓ Rendement : 16t de miels récoltés en 2018, 7t en 2017
- Pollen déshydraté : 160 kg/an, vendu en paquets de 500g, 250g ou 125g
- Pain d'épice (nature et orange) : 500/an

### Une organisation en binôme

A 2.5 UTH sur l'exploitation, ils cherchent à être le plus polyvalent possible même si les rôles se sont répartis entre eux. Anne s'occupe de l'élevage de reines et Yves de la partie suivi des essaims et des ruchers. Pour la partie commercialisation, Yves s'occupe des prises de contact commercial, des relations avec les GMS, de la gestion et Anne de la préparation des commandes et des marchés.

### Comment s'organise la transhumance ?

La transhumance représente une part importante de leur activité. Leur organisation a évolué depuis leur installation : les deux premières années, ils transhumaient à la main. Aujourd'hui, ils se sont équipés d'un outil de manutention, un Avant Tecno 320 (dit Hercule) pour déplacer les ruches palettisées par 4. Ils utilisent pour la transhumance une remorque (capacité de stockage de 40 ruches) tirée par un 4\*4 (16 ruches) et un camion (dans lequel ils entreposent 20 ruches) tractant une remorque pour Hercule. Pour charger 76 ruches à deux, il leur faut en bonnes conditions environ 1h30. Avec cette organisation, ils ont également modifié leur manière de transhumer, ils chargent le soir et partent très tôt le matin pour faire la route afin de limiter la fatigue.



Préparation de la transhumance. Photo d'A. et Y. Monchâtre

## Comment est géré le renouvellement du cheptel ?

Il est important à leurs yeux de ne pas laisser remérer naturellement mais d'élever des reines issues de colonies de qualité pour améliorer le cheptel. Au début de leur activité apicole, ils achetaient l'intégralité de leurs cellules royales. Puis, ils ont décidé d'élever leurs propres reines (300-350 reines) en 50 mini-plus par greffage en buck-fast. Ils achètent toujours un peu de cellules royales (50 cellules achetées en 2018). Leur objectif est d'avoir environ 250 ruches/an avec une nouvelle reine.

**Afin de gagner du temps en début de saison, ils se sont inspirés d'une idée de Thomas Boulanger** (région de Châteauroux) **et développent depuis une saison, les baby's.**

En début de saison souvent des ruches se développent très rapidement permettant ainsi de faire des prélèvements pour constituer des essaims. Problème à cette époque, l'élevage des reines n'a pas commencé et il n'y a pas encore de mâles féconds.

**Une solution : les baby's**, de petits essaims hivernés en haussettes qui viendront faire tampon. L'essaim collecté en ruchette sera ramené au rucher d'élevage, un baby sera immédiatement placé sur cette ruchette, la reine viendra coloniser la partie basse. 15 jours plus tard le baby sera récupéré (sans la reine), pendant ce temps l'élevage des reines aura commencé et une nouvelle cellule sera introduite dans le baby orphelin.



Les baby's. Photo d'A. et Y. Monchâtre

### **Une technique aux multiples avantages**

- Des essaims effectués tôt dans la saison qui vont se développer très rapidement et qui seront opérationnels sur le châtaignier.
- Les babys peuvent servir de banque de reines comme des mini plus au cours de la saison
- Possibilité de collecter des cadres de couvains pour renforcer des ruches élèveuses si on travaille en divisible.
- Possibilité de faire du miel en plaçant des haussettes dessus
- Facilité d'hivernage

## Quel est leur regard sur leur activité apicole ?

Ils aiment vivre au grand air, sous le soleil. Leur fibre apicole s'est développée au cours du temps et c'est un grand plaisir pour eux d'avoir développé le cheptel. Ils affinent maintenant la gestion de leur cheptel. Ils ont comme regret de ne pas avoir fait plus de stages chez des professionnels, ce qui aurait pu leur faire gagner du temps et éviter certains déboires.

## Quels sont leurs projets pour l'avenir ?

En premier lieu, ils souhaitent se simplifier le travail en entamant une réflexion sur le matériel de mise en pot, la manière de gagner en efficacité sur le renouvellement du cheptel (en s'inspirant de ce que fait Thierry Cocandeau notamment, cf l'article technique de ce numéro). Enfin, ils souhaitent avoir une belle entreprise qu'ils puissent transmettre avec passion, comme Gérard a pu le faire avec eux.

## > LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU CETAPI

---

### Pour les adhérents du CETAPI

#### Jeudi 24 janvier 2019 : Assemblée générale

Chez Alain Branchereau, apiculteur à Montrelais (44)

- **Matin** : Assemblée Générale statutaire
- **Après-midi** : Visite de l'activité d'Alain Branchereau. Zoom sur l'achat de matériel de fonte et gaufrage de cire en commun par 7 apiculteurs de Loire-Atlantique

### Pour les apiculteurs professionnels

#### Jeudi 13 décembre 2018 : Visite de l'activité de Frank Alétru – zoom sur le nourrissage et la fabrication de candy

Chez Frank Alétru, apiculteur à St Laurent de la Salle (85)

- **Matin** : Présentation globale de l'activité de Frank Alétru, production de miel, d'essaims, de reines, de cellules royales et de sucre candy abeilles enrichi en miel
- **Après-midi** : Zooms sur ses choix et pratiques de nourrissage et sur sa production de candy

### Information importante pour votre fond de formation :

#### Plafonnement de VIVEA de 2000€

Depuis le 1<sup>e</sup> janvier 2018, VIVEA, fond de formation des agriculteurs, met en place un plafond individuel de prise en charge des formations de 2000€. Cela correspond à environ **12 jours de formation**. Ce crédit est disponible sur l'année civile, de janvier à décembre et n'est pas reportable d'une année sur l'autre.

En cas d'inscription à un cycle de formation (1 à 6 jours) mais de non-participation à certaines journées, votre solde sera réajusté une fois le cycle clôturé.

***Vous pouvez consulter votre solde sur le site internet [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr) ou contacter directement VIVEA au 02.41.21.11.34.***